

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

6 MAI 2021

Le 6 mai 2021 à 18h30, les adhérent·e·s de la FéRue, Fédération des arts de la rue en Île-de-France, se sont réuni·e·s au Cirque Électrique (Place du Maquis du Vercors, Paris 20^e), pour procéder à l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

La comptabilisation a permis de totaliser une expression de vote totale de 57 voix, sur 79 adhérent·e·s à jour de leur cotisation. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Les membres entrant en séance ont eu à leur disposition :

- Le rapport d'activités 2020 ;
- Le rapport financier 2020 (bilan et compte de résultats) ;
- La synthèse et le projet d'activités détaillé 2021-2022-2023 ;
- Le budget prévisionnel 2021.

Ordre du jour

L'assemblée est appelée à délibérer sur les points suivants :

- Approbation du bilan d'activités 2020 ;
- Approbation du bilan et du compte de résultats 2020 ;
- Approbation du budget prévisionnel 2021 ;
- Élection du Conseil d'Administration.

Le projet d'activités à trois ans voté en 2020 (2020 à 2022) ayant été décalé en raison de la situation sanitaire, il est présenté de nouveau aux adhérent·e·s sans être revoté.

Première résolution : bilan d'activités 2020

Le Conseil d'Administration élu lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2020 présente le bilan d'activités de l'année écoulée et détaille notamment le fonctionnement de la FÉRue et ses commissions de travail, ouvertes à l'ensemble des adhérent·e·s.

Cette résolution est soumise au vote :

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 57

Cette résolution est adoptée.

Deuxième résolution : bilan financier 2020

Vanessa Colas, co-présidente, et Charlène Helleboid, coordinatrice salariée, présentent le bilan actif et passif 2020 ainsi que le compte de résultats 2020.

Les adhérent·e·s prennent connaissance des documents et des échanges ont lieu autour des financements de l'association et de la valorisation du temps de travail des bénévoles.

Cette résolution est soumise au vote :

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

POUR : 56

Cette résolution est adoptée.

Troisième résolution, non soumise au vote : projet d'activités 2021-2022-2023

Lors de l'Assemblée Générale annuelle du 16 juin 2020, un projet à trois ans a été proposé et soumis au vote des adhérent·e·s. Celui-ci avait été approuvé par les adhérent·e·s présent·e·s (7 abstention, 0 contre, 31 pour).

En raison de la situation sanitaire, le projet est décalé de 2021 à 2023. Celui-ci ayant déjà été approuvé, il n'est pas soumis de nouveau au vote. Néanmoins, Fanny Decoust, co-présidente, en fait une présentation rapide et développe les trois axes du projet :

- Observer, enquêter et analyser ;
- Rencontrer, informer, former et transmettre ;
- Défendre le secteur, être un appui et participer aux politiques publiques.

Quatrième résolution : budget prévisionnel 2021

Prévu pour l'exercice du projet 2021, le budget prévisionnel 2021 est présenté à l'assemblée par Vanessa Colas, co-présidente, et Charlène Helleboid, coordinatrice salariée.

Cette résolution est soumise au vote :

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 57

Cette résolution est adoptée.

Cinquième résolution : élection du Conseil d'administration

12 adhérent·e·s se portent candidat·e·s à l'élection du Conseil d'Administration de la FÉRue, au sein duquel 20 sièges sont à pourvoir. Chaque candidat·e se présente à l'assemblée.

Avant de procéder au vote, il est proposé aux adhérent·e·s de voter à bulletin secret. La proposition est approuvée.

Total de votes exprimés : 57. Les candidat·e·s sont élu·e·s à la majorité absolue.

Liste des membres élu·e·s au Conseil d'Administration de la FÉRue :

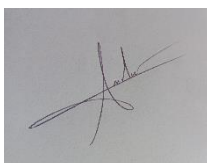
- **ANDRÉ Lucile**, comédienne-metteuse en scène,
- **COLAS Vanessa**, administratrice,
- **DECOUST Fanny**, pour la compagnie ADADA,
- **DIEN Mathilde**, pour la compagnie l'Usine à Trompettes,
- **FRANÇOIS Alain**, organisateur du festival Les Nocturbaines,
- **LE DELLIOU Brendan**, danseur-chorégraphe,
- **MERSEGAIR Laurence**, danseuse,
- **MÉTAIRIE Julie**, pour la compagnie Trans'Art'Int,
- **MONNAUX Bénédicte**, comédienne,
- **NAJMA Stéphane**, régisseur,
- **PAVARD Judith**, pour la compagnie Koshka Luna,
- **POUTRAIN Thierry**, médiateur culturel.

Le Conseil d'Administration nouvellement élu se retrouvera dans le courant du mois de mai 2021 afin d'élire le bureau de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h40.

Le Conseil d'Administration de la FÉRue,

**Lucile
André**



**Vanessa
Colas**



**Fanny
Decoust**



**Mathilde
Dien**



**Alain
François**



**Brendan
Le Delliou**



**Laurence
Mersegair**



**Julie
Métairie**



**Bénédicte
Monnaux**



**Stéphane
Najma**



**Judith
Pavard**



**Thierry
Poutrain**

